

AU SOMMAIRE :

- ◆ Budget 2010 :
Nouvelle hausse des impôts
- ◆ Vivre à La Garenne :
Un luxe ?
- ◆ Région :
Imposition maîtrisée
- ◆ Peugeot :
Départ programmé ?

l'altern@tive garennoise



Parti Socialiste, section de La Garenne-Colombes

Vivre mieux est possible

Numéro 7

janvier 2010

Budget 2010 : les impôts locaux vont encore augmenter



Une nouvelle fois, les Garennois vont payer plus d'impôts locaux en 2010. **Le matraquage fiscal continue.** Rappelons que **les taux des taxes ont déjà augmenté de plus de 35 % depuis 2001.** A ce pourcentage, il convient d'ajouter la revalorisation des bases locatives décidée par les parlementaires UMP ce qui monte une facture totale à payer **en hausse de près de 50 %.**

Depuis 2001, les **contributions directes** payées par les Garennois (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle) sont passées de 15 405 000 millions d'euros à 22 700 300 millions d'euros en 2010 soit une **hausse de plus de 47 %.**

Pour le Maire cela n'est pas suffisant et il continue à **faire payer un peu plus chaque**

année les contribuables alors que la situation économique se dégrade et que le pouvoir d'achat est en berne.

Alors que la droite prône une baisse des prélèvements obligatoires, leurs élus locaux font tout le contraire.

Ces hausses ne vont toujours pas permettre, notamment, de mettre en place le **quotient familial** pour la cantine scolaire, les activités du conservatoire de musique et celles des aînés. **Notre ville est la seule du département à ne pas l'appliquer.** Des communes de droite comme de gauche l'appliquent pourtant pour les activités du conservatoire de musique. Ce n'est donc pas l'application d'une politique partisane mais bien d'une politique de bon sens au service de tous. En un mot une politique républicaine.

Il est annoncé le lancement d'états généraux sur le développement durable et parallèlement des **coupes sombres** ont été votées sur l'entretien des bâtiments municipaux et de la voirie.

Et pendant ce temps, certaines **dépenses** connaissent une **forte augmentation** :

+30 % pour le paiement des frais d'avocat,
+66 % pour les frais de contentieux, **+22 %**

pour les fêtes, les cérémonies et les réceptions.

Quant aux opérations d'investissement, elles sont contestées de plus en plus par les habitants. Prenons comme exemple la médiathèque dont le permis se construire a été annulé et dont les travaux viennent de reprendre après sept mois d'interruption. **La facture supplémentaire à payer s'élève à près de 400 000 euros.** L'aménagement de la rue Voltaire (2 500 000 euros) prévoit une **diminution du nombre de places de stationnement** dans cette rue commerçante alors qu'aucune urgence n'est démontrée et que les commerçants s'interrogent sur la rapidité avec laquelle la municipalité veut conduire ces travaux. Enfin, la provision d'une première somme pour le parking souterrain de la place Liberté est en contradiction avec les propos du Maire qui avait indiqué que ce parking ne coûterait rien aux Garennois.

Une nouvelle fois, le budget 2010 ne permettra pas à notre ville de conduire des politiques publiques solidaires, dynamiques et écologiques.

Christophe MACÉ
conseiller municipal

www.la-garenne-colombes-ps.net



Je désire adhérer au Parti Socialiste

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Tel :

Bulletin à renvoyer à Nordine RANJI, 27 rue Yves Caignard, 92250 La Garenne-Colombes

Tel : 06-99-21-79-08

nordine.ranji@gmail.com

Une imposition régionale maîtrisée



Depuis 2004, en Île-de-France il y eu 5 années sans augmentation des impôts régionaux, mieux encore pour l'année 2004 les recettes fiscales régionales ont été baissées de 6%. Les augmentations de la fiscalité régionale qui étaient nécessaires pour faire face aux coûts de la décentralisation sont restées limitées après que l'État ait transféré des compétences importantes aux régions sans les avoir compensées financièrement.

Au final, de 2004 à 2010 les prélèvements régionaux n'ont augmenté que de 2 à 10 euros par an, selon la situation du logement

occupé. Cette hausse n'a touché que les propriétaires et les entreprises, pas les locataires. Les taux de fiscalité en Île-de-France restent très en dessous de la moyenne des autres Régions, la région Île-de-France restait en 2008 parmi les moins fiscalisées de France : TP (1,72%) contre une moyenne nationale de 2,75%), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (1,27% contre 2,61%), Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (2,2% contre 6,29%). Pour rappel, la sous-compensation des transferts de compétences s'établit à 219 millions d'euros en 2009. Après avoir transféré des compétences importantes aux régions sans les avoir compensées financièrement,

le gouvernement supprime la taxe professionnelle et leur retire la part régionale de taxe foncière. La taxe professionnelle sera remplacée en 2011 par une « cotisation économique territoriale »

Afin de ne pas peser sur les ménages franciliens dans un contexte de crise et bien que les recettes régionales baissent, les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2007. Durant ces mêmes quatre années, le gouvernement a créé 20 nouvelles taxes et a restreint les dotations aux collectivités locales (au mieux + 0,6% cette année, soit la moitié de l'inflation).

Nordine RANJI
secrétaire de section

Vivre à la Garenne-Colombes... un luxe ?



Au moment où le budget primitif de la municipalité vient d'être voté par la seule majorité UMP en Conseil Municipal et où Philippe Juvin formule des vœux pour plus de social en ce début d'année, des constats sont à faire qui, souhaitons le, inspireront notre édile.

Tout d'abord, dans notre ville où le nombre de logements sociaux stagne en deçà de 10%, il faut avoir de beaux moyens pour accéder au logement. Dans le privé, les logements neufs sont actuellement mis en vente à la modique somme de 6500 € le m², soit 455 000 € le 3 pièces de 70 m².

Crise, vous avez dit crise ?

Une fois logé, il faut s'acquitter du paiement des impôts locaux. Et là encore, la note est salée. Les chiffres 2009 démentent de manière éclatante les taux flatteurs communiqués par la mairie : avec 238 € de taxe d'habitation par an et par habitant, La Garenne se situe au 21^e rang des communes du 92. Les taux communiqués concernent la valeur locative des logements, et non le

budget moyen des Garennois, qui payent bien leurs impôts en euros et non en pourcents ! Et si nous parlons de pourcentage, citons en un autre : + 5 % en 2009, alors que l'inflation en France n'a pas excédé 1%... Bon d'accord, me direz-vous, mais si cela finance un effort de solidarité par ailleurs, cela vaut le « coût ». Malheureusement pas.

Nous attendons toujours la mise en place du quotient familial pour le Conservatoire ou les activités périscolaires.

S'agissant des frais de cantine et de garde périscolaire, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 288 € mensuels pour deux enfants, et ce quel que soit le niveau de revenu. Concrètement, cela signifie 6 % du budget mensuel d'un couple gagnant 4500 € par mois, contre 22 % pour une famille monoparentale n'ayant comme seul revenu le SMIC. Pourtant, le quotient familial, on sait faire à La Garenne : la grille des tarifs pour les classes d'environnement à Houlgate varie du simple au quintuple. Ce serait donc pertinent pour l'un et inopérant pour l'autre ?

Où est la logique, où est la cohérence politique, quand on sait par ailleurs que le Conseiller Général de la Garenne-Colombes, un certain... Philippe Juvin a voté le quotient familial pour la cantine dans les collèges ? Le même homme, dans deux instances, tient deux positions opposées...

La vérité, c'est qu'à La Garenne-Colombes, à l'instar de la politique menée par le gouvernement, sans vision, on entretient une France à deux vitesses, on nivelle par le haut, et surtout, on abîme un lien social de plus en plus ténu. Dans notre commune comme dans le pays que l'UMP nous dessine, mieux vaut ne pas avoir d'accident de la vie.

François Mitterrand avait qualifié la taxe professionnelle d'impôt imbécile, et c'était probablement vrai. On regrettera simplement que sa suppression ne nous ait pas mis définitivement à l'abri de budgets autistes.

Vincent FOULIARD
conseiller municipal

Peugeot à La Garenne, le lion sur le départ ?

Avec une hausse de près de 40 % de la pression fiscale locale sur les cinq dernières années, la Garenne Colombes fait déjà partie des cancre du département. Il semble hélas que cette situation ne puisse qu'empirer avec le désengagement et le déménagement probable (on évoque 2012-2013) d'un des plus gros contributeurs, le groupe PSA.

Véritable poumon économique de la commune, la marque au Lion occupe comme chacun sait un vaste emplacement à l'an-

gle du boulevard national et de la rue des Fauvelles.

Mais il semble que le contexte économique global, auquel s'ajoute une volonté de rationalisation de l'outil de production conduise le constructeur à envisager un regroupement de ses activités, notamment la recherche-développement très présente à La Garenne, sur ses sites historiques de l'ouest Parisien.

Nul ne sait aujourd'hui s'il s'agira d'un redéploiement d'effectifs avec maintien d'activités sur la commune ou vente pure et

simple des terrains et bâtiments, l'un n'étant pas, dans un premier temps du moins exclusif de l'autre.

Bien triste bilan que celui affiché par une équipe communale à bout de souffle!

A une liste déjà longue : Fiscalité des ménages en hausse, transfert du quartier des Champs-Philippe dans le giron de l'EPAD, chantiers pharaoniques stoppés faute de moyens ou de sécurisation juridique (médiathèque)... s'ajoute la perte non compensée de ressources liées à la fiscalité des entreprises. **PS La Garenne-Colombes**